



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°453 NOVEMBRE 2024

LE PETIT CHALLAISIEEN

Vous êtes cordialement invité(e), à vous associer à la Commémoration de la Victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice et d'hommage à tous les morts pour la France

lundi 11 novembre 2024

10h45 Cérémonie au cimetière

*Fleurissement des tombes des Morts pour la France avec les enfants
Sonnerie aux Morts, Minute de silence et Marseillaise par la Lyre*

11h 15 Cérémonie aux monument aux Morts

Dépôt de gerbe

Centenaire du monument aux Morts 1924/2024 évocation

Lecture du message du Ministre

Chants et Lectures

Sonnerie Aux Morts

Minute de silence

Marseillaise chantée par les enfants et le public

Reprise par la Lyre

Vin d'honneur salle Jean-Antoine LÉPINE

En cas de mauvais temps, les discours auront lieu salle Lépine

Le bleuet de France vous sera proposé au bénéfice des victimes de guerre

Visite de l'exposition (Voir rubrique « 2024 année mémoire »)

1924-2024

Actualité de novembre

Dimanche 24 : CCAS, goûter des aînés, dès 15h00, à la salle Jean-Antoine Lépine

Samedi 30 : Téléthon par des Bénévoles dès 10h00, à la salle Jean-Antoine Lépine

Vie pratique

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser par e-mail au père Ishaq BARKAT : ishabarkat@gmail.com ou par téléphone au **04 50 41 20 86**



Messes de novembre		
vendredi 1	Peron	10h00
samedi 2	Thoiry	18h00
dimanche 3	Pougny	10h00
samedi 9	Saint Jean de Gonville	18h00
dimanche 10	Challex	10h00
samedi 16	Thoiry	18h00
dimanche 17	Collonges	10h00
samedi 23	Thoiry	18h00
dimanche 24	Farges	10h00
samedi 30	Thoiry	18h00

Cultes de novembre		
dimanche 3	Divonne	10h00
dimanche 10	Ferney	10h00
dimanche 17	Divonne	10h00
dimanche 24	Ferney	10h00

Agenda challaisien 2024

Novembre 2024

samedi 9	Challex Festiv'Halle	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Repas spectacle travestis transformiste
lundi 11	La Municipalité et Anciens Combattants	dès 10h45	Au Cimetière, puis Monument aux morts	Commémoration du 11 novembre
samedi 16	Poivre et Sel	19h30	Salle Saint Maurice	Pièce de théâtre
dimanche 24	CCAS	dès 15h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Goûter des aînés
samedi 30	Bénévoles	journée	Salle Jean-Antoine Lépine	Téléthon

Décembre 2024

samedi 7	USC	15h00	La Halle	Arbre de Noël
vendredi 6	La Campanella	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert de Noël
dimanche 8	La Campanella	18h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert de Noël
vendredi 13	Sou des Ecoles	à définir	Salle Jean-Antoine Lépine	Fête de Noël
Samedi 14	La Lyre	20h00	Eglise Saint Maurice	concert
mardi 17	La Municipalité	dès 17h00	La Halle	Fenêtre de l'Avent
samedi 21	Atelier danse	19h00	A Vulbens (74)	Casse Noisette
dimanche 22	Atelier danse	16h30	A Vulbens (74)	Casse Noisette
samedi 28	La Lyre Challaisienne	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Loto

SORTIE DES CLASSES EN 4 ET EN 9

La sortie des classes en 4 et en 9 aura lieu **DIMANCHE 10 NOVEMBRE** avec un voyage en direction de la Chautagne. Repas à l'Auberge de La Paillère et visite de la Cave du Domaine Monin à Vongnes. Il reste encore quelques places dans le car. Si des personnes veulent se joindre à nous, il est nécessaire qu'elles s'inscrivent dès réception de ce Petit Challaisien, auprès d'Irène Vaurs (Tél. **06 49 37 62 49** ou Eliane Dallemagne Tél. **06 32 79 49 92**).

Menu et car : environ 100 euros.

Mot du maire

Chères Challaisiennes, Chers Challaisiens,

« L'heure, c'est l'heure ! Avant l'heure, c'est pas l'heure, après l'heure, c'est plus l'heure ». Cette maxime est d'autant plus vraie au pays de l'horloger du Roi de France. Malheureusement, nous avons failli à nos obligations d'information à force de courir après le temps nous avons oublié dans le précédent numéro, de vous annoncer le changement d'heure. Mais nouveauté : si vous avez téléchargé l'application Panneau Pocket, vous avez été alertés. Alors nous sommes à moitié pardonnés et si vous ne l'avez pas encore adoptée, je vous conseille de l'essayer.

« Tout vient à point à qui sait attendre » donc à force d'espérer, La Poste est installée et notre camion est enfin arrivé. Il va faciliter le travail des cantonniers et simplifier le nettoyage des points verts et décharges sauvages comme déjà trop de fois évoquées, ces incivilités qui malheureusement polluent ces espaces partagés. Ceci nous oblige à engager une réflexion sur l'installation de vidéosurveillance avec toutes les contraintes logistiques et financières qui découleraient de ce projet. Même s'il fait bon vivre à Challex, un sentiment d'insécurité semble émerger donc, dans le cadre de Voisins Vigilants ou Participation Citoyenne, une réunion publique sera organisée en collaboration avec la Gendarmerie le



lundi 18 novembre 2024 à 19h30, salle Jean-Antoine Lépine.

Dans la continuité, à propos de la sécurité cette fois routière, nous poursuivons le marquage et quelques modifications ont été apportées sur certains carrefours, dans le but de réduire la vitesse. C'est pourquoi, je vous demande la plus grande prudence et merci de respecter l'entrepreneur qui œuvre car il a été agressé par un chauffard mal luné qui a bafoué l'arrêté. Malheureusement, je n'ai pas son identité afin de le poursuivre. C'est un comportement inadmissible, il a saccagé le travail et mis en danger la vie d'autrui.



Heureusement, il y a des situations et des paysages plus apaisants, si vous avez eu la chance de participer à la journée initiée par l'association Verger

du Tiocan.

Le temps d'une escapade gourmande au milieu des pommiers, un verre de jus de pomme à la main sur un air d'accordéon, vous aurez certainement voyagé, tout en vivant l'instant présent.

Autre moment délicieux, qui a certainement dérangé mais qui fait partie de notre identité, de notre terroir : celui des vendanges car notre village vit au rythme de la valse incessante des tracteurs, enjambeurs et vendangeurs qui se hâtent pour récolter le Graal de nos encaveurs, pour la plus grande joie à venir de nos papilles, avec modération car je rappelle que l'abus d'alcool est dangereux pour la santé !

Messieurs, j'aimerais vous rappeler que la santé n'a pas de prix et qu'après Octobre Rose c'est à votre tour de vous faire dépister alors prenez le temps avec le mouvement **Novembre Bleu** !



Sans transition, l'école et le périscolaire ont réitéré la semaine du goût et nous avons distribué des petits guides afin de mieux manger et bouger. En parlant de bouger, vous n'êtes pas sans ignorer que nous avons 35 associations sur la commune et nous avons procédé, avec 24 d'entre elles, à l'établissement du Fameux Calendrier des Fêtes. L'année 2025 s'annonce prometteuse avec une pléiade de manifestations ; je remercie les associations qui ont spontanément décalé leurs dates au bénéfice d'autres événements.



Il est l'heure pour moi de clôturer le mot de Maire mais je ne pouvais pas le faire sans saluer et remercier « La Jeunesse de Challex » qui nous a fait transpirer mais qui a su animer nos soirées puisqu'ils ont décidé de

tirer leur révérence. Alors, Bonne Chance à eux pour la suite et les auditions...

Enfin, j'espère vous voir nombreux à la commémoration de l'armistice du 11 novembre prochain car il y a des dates importantes dans une démocratie. Célébrer la Mémoire doit nous éviter les erreurs du passé car l'ignorance et l'oubli sont les ennemis de la liberté.



Aline Hofer Favre

Mot de l'élu



LA POSTE

À Challex,
nous, on prend en
compte les souhaits
des administrés.

Vous avez été nombreux à demander le maintien de la poste dans notre village alors bonne nouvelle, l'agence postale ouvre dès le 20 octobre dans les locaux de la mairie.

Tout d'abord un très grand merci à Mme Serap Elma, qui malgré la vacance du troisième poste d'agent administratif, a accepté le supplément de charge de travail pour s'occuper de la poste, soyez indulgent avec elle si au début, elle peine.

Un autre grand merci à Mme le Maire et à Françoise Sudan pour leur implication dans ce dossier complexe. Nous avons décidé Françoise et moi-même de nous former afin d'aider et de pallier aux absences éventuelles de Madame Elma, idem soyez indulgent avec deux retraitées dont les neurones fonctionnent plus au ralenti ...

Et enfin un merci à Monsieur Fabrice Benz, agent technique qui a imaginé, dessiné et créé le nouveau meuble de l'accueil afin de mettre en place tout le matériel nécessaire.

Arrivons au cœur de l'histoire, quelles sont les prérogatives d'une telle agence ?

- réception et envoi des courriers et des colis
- vente de timbres
- récupération des instances postales
- procuration postale
- réexpédition de courriers suite à changement d'adresse
- pour les possesseurs d'un compte de la banque Postale, dépannage bancaire avec limite.

Et maintenant, à noter les horaires :

LUNDI :	10h00 à 12h15	
MARDI :	10h00 à 12h00	15h00 à 18h30
MERCREDI :	10h00 à 12h15	
JEUDI :		15h00 à 18h30
VENDREDI :	10h00 à 12h00	

Et pour terminer, hélas, les **agences postales** sont soumises à un certain rendement, si vous désirez que la nôtre perdure,

**faites-la vivre en l'utilisant,
la balle est dans votre camp.**

Brigitte Fleury



« Rien ne sert de courir,
il faut partir à point. »
« Tout vient à point à
qui sait attendre. »

Fort de ces adages, bonne nouvelle : **la transformation du terrain de foot stabilisé en terrain de foot en herbe va débiter.**

Après plusieurs années de tergiversations, de discussions, de votes : pour alors que l'on est contre ... ou l'inverse, le Conseil municipal a voté pour effectuer ces travaux.

Budget : environ 150 000€

Questions soulevées :

Somme importante, certes, mais plus de 250 licenciés, en constante progression, terrain devenant hors normes et dangereux.

« Pourquoi pas en synthétique ? » diront quelques esprits chafouins.

Budget dans ce cas : 500 000€ environ ; ça calme ! D'autant que l'entretien, certes différent que pour l'herbe, est tout aussi nécessaire et coûteux.

« Et l'arrosage ? » Suggèrent les mêmes critiques. Il est certain que l'herbe a besoin d'eau, mais combien de litres d'eau sont nécessaires pour fabriquer du synthétique ? Donc bilan équivalent.

En conclusion les travaux débutent le 18 novembre jusque fin juillet 2025, ce terrain sera de ce fait impraticable et nous sommes conscients des désagréments occasionnés, mais on n'a rien sans rien !

Petit rappel : nous aurons bientôt une tondeuse neuve et plus perfectionnée ; précision : ce n'est pas un manège, donc merci aux parents d'interdire et surtout ne pas favoriser leurs enfants à jouer avec cet engin.

Brigitte Fleury



PV du Conseil municipal du 3 septembre 2024

Date de convocation du Conseil municipal :
30/08/24

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY – Patricia ALTHERR – Yoann FURNON – Françoise SUDAN – Martial MEDA – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Nolwenn SUDAN – Sandrine SHAW

Absents ayant donné procuration :

Xavier MAIRE donne procuration à Michel PETER
Cyrielle CHAMOT donne procuration à Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

Absents :

Nicolas JAN
Cédric HERNALSTEENS

Délibération n°47-2024 : désignation d'un(e) secrétaire de séance

Michel PETER et Françoise SUDAN se proposent.
Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

Délibération n°48-2024 : détermination des conditions d'élection d'une nouvelle adjointe à la suite de la démission de Mme Jocelyne BLAZER BELTRAN de son poste de 2ème adjointe le 17 juillet 2024

La démission de Mme Jocelyne BLAZER BELTRAN de son poste de 2ème adjointe a été acceptée. Le Conseil municipal doit procéder à l'élection d'un remplaçant (e).

Le Conseil municipal, après vote majoritaire moins 1 abstention décide de conserver le même nombre d'adjoints, à savoir 4.

Pour conserver la parité, comme imposé, l'adjoint doit être une femme.

Et ainsi de modifier le classement tableau de la façon suivante : la nouvelle élue prend la place de la seconde adjointe démissionnaire.

Délibération n°49-2024 : élection d'une adjointe à la suite de la démission de Mme Jocelyne BAZER BELTRAN de son poste de 2ème adjointe et classement dans le tableau

Considérant qu'en cas d'élection d'un(e) seul(e) adjoint (e), celui-ci (celle-ci) est élu(e) au scrutin secret à la majorité absolue.

Procède à la désignation du 4ème adjoint au Maire au

scrutin secret à la majorité absolue.

Seule candidate : Patricia ALTHERR. Elle est élue par 11 voix (2 bulletins blancs ou nuls).

Délibération N° 50-2024 : modification des status du Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-Communication de l'Ain (SIEA)

Le SIEA, considérant la nécessité de modifier ses statuts afin de permettre l'intervention du SIEA en tant que prestataire de services dans des domaines plus étendus que ce que permet la rédaction actuelle des statuts propose au Conseil municipal d'approuver la modification des statuts du SIEA afin de permettre la réalisation de prestations de services au bénéfice des communes membres, de collectivités territoriales, d'établissements publics de coopération intercommunale, de syndicats mixtes et plus généralement de toute personne morale extérieure susceptible de pouvoir bénéficier de l'expertise du SIEA.

Michel PETER note que certaines missions actuelles ne sont pas assurées. Martial MEDA demande quel est l'objectif, le but, de cet élargissement. Brigitte FLEURY déplore le manque de concertation (ou au moins d'information préalable) avec les communes sur le sujet.

Après en avoir délibéré (6 pour, 4 contre, 3 abstentions), le Conseil municipal :

- Approuve dans leur intégralité les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) ;

Autorise Madame le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.

Délibération n° 51-2024 : élaboration d'un schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (SDIRVE) élaboré par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-Communication de l'Ain (SIEA) dans le cadre d'une prestation de service

Cette délibération est reportée à l'unanimité pour complément d'information. Pour cela, le Conseil suggère d'organiser une présentation par le SIEA.

Délibération n° 52-2024 : modification du règlement de la cantine scolaire

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2024-2025, il est nécessaire de procéder à des modifications concernant la gestion des absences à la cantine, et plus particulièrement de préciser les conditions dans lesquelles les parents peuvent être exonérés du paiement de la cantine.

Municipalité

Les changements sont des ajustements faits sur la base de « bonnes pratiques » d'autres communes. Ils sont notamment :

La facturation des repas si l'enfant n'est pas présent à la cantine la semaine suivant la réservation de son repas

Les enfants malades ne seront plus acceptés au périscolaire, faute de moyens adéquats pour pouvoir les accueillir.

Le projet d'un nouveau règlement, dont les conditions s'appliqueront à la rentrée 2024/2025, est donc soumis à l'avis de l'Assemblée.

Après délibération, le Conseil municipal adopte le nouveau règlement à l'unanimité.

Délibération n° 53-2024 : cantine scolaire - remplacement d'équipements vétustes

Certains équipements mal adaptés ou vétustes de la cantine scolaire doivent être remplacés. Des aménagements ergonomiques doivent être réalisés afin de préserver la qualité de travail des agents. Parmi les prestataires sollicités, deux sociétés sont intervenues et ont réalisé un devis pour le remplacement du lave-vaisselle, l'installation de tables de tri, de lavage et de séchage, ainsi que l'installation d'adoucisseurs d'eau (dans le cas de la société Joseph).

Société BBFC pour un montant de 11 820 € HT

Société Joseph, pour un montant de 13 320.94 € HT

Les niveaux de SAV proposés sont similaires.

L'achat d'un adoucisseur n'est pas nécessaire car on pourrait prendre celui installé dans le local football.

Mme le Maire précise que les travaux auraient lieu pendant les vacances de la Toussaint. Elle a concerté les utilisateurs concernés qui lui ont confirmé d'aller au moins cher. Mme le Maire indique que le lave-vaisselle réparé sera installé au bar à la Halle.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité:

- Valide la prestation offerte par l'entreprise BBFC pour un montant de 11 820 € HT
- Autorise le Maire à signer le bon de commande et tout acte y afférent, les crédits étant inscrits au budget.

Délibération n° 54-2024 : mise en herbe du terrain de foot stabilisé - Résultat de l'appel d'offres et décision du Conseil municipal

Mme le Maire rappelle que, conformément à l'engagement pris en début d'année, l'analyse des travaux à effectuer pour la mise en herbe du terrain de foot

stabilisé a conduit la commune à lancer une procédure d'appel d'offres au titre des marchés publics, pour laquelle a été mandatée l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain.

Deux entreprises ont répondu : la société COSEEC, qui assure déjà l'entretien du terrain, ainsi que la société BERLIOZ.

Les travaux commenceront en octobre et à partir de cette date, le stabilisé ne sera plus utilisable jusqu'à la fin juillet.

Brigitte FLEURY précise que les demandes de subventions sont en cours mais que nous n'avons pas de réponse jusqu'alors.

Le bilan de l'analyse, transmis aux élus, a amené l'Agence départementale d'Ingénierie de l'Ain à proposer de retenir l'offre de la société COSEEC pour un montant de 125 267.00 € HT.

Le Conseil retient à l'unanimité l'offre de la société COSEEC pour un montant de 125 267.00 € HT et autorise le Maire à signer le marché ad hoc, les crédits étant inscrits au budget.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission personnel – Françoise SUDAN

Le conseil souhaite la bienvenue à Madame Christine LAMBERT qui remplace Nathalie SALMON.

Commission voirie – Jean-Pierre SZWED

La campagne de lavage des grilles a commencé.

L'entreprise Gremmer a comblé les nids de poule chemin des Carres, route de Dardagny et au Moulin. Le procédé utilisé est le même que celui choisi par différentes communes gessiennes. Le même procédé pourrait être utilisé pour la rue des Fontanettes : le projet est à l'étude.

Commission sécurité – Patricia ALTHERR

Les abords de l'école ont été désherbés (triangles) ainsi que le rond-point de Mucelle.

Un devis est en cours pour les modifications nécessaires à la place du Poizat afin d'en réduire la dangerosité.

Des ralentisseurs seront posés sur le parking de la salle Jean-Antoine Lépine afin de mettre fin aux rodéos sauvages. En outre, à partir de 23h00, les lumières sous la Halle seront éteintes (comme cela avait été suggéré par des riverains).

Commission urbanisme – Brigitte FLEURY

Différentes DP reçues, dont l'installation de panneaux photovoltaïques.

Des discussions sont en cours avec Mr NABAFFA au sujet de la préemption du terrain derrière la Maison des Sociétés, et de la possibilité pour la Mairie d'acquérir le hangar de 70m2 situé sur le parking en face de l'Auberge communale.

Municipalité

Une convention va être établie avec l'association de la chasse pour l'occupation d'une partie du terrain communal situé à la STEP. Mme le Maire insiste sur l'intégration du petit bâtiment prévu avec le paysage.

La SNCF a l'obligation d'avoir 100% de ces trajets couverts par les réseaux de radio téléphonie. Dans ce cadre, le maillage actuel (antenne à Pougny, antenne au barrage) doit être complété par une antenne à Challex. L'implantation de cette antenne se fera sur un terrain communal ou, à défaut, sur un terrain privé. Il serait possible et sans doute souhaitable, afin d'éviter une implantation au cœur du village, d'ériger cette antenne près de la STEP. Nous sommes en attente des projets de SFR et Bouygues, et de leur intégration dans le paysage.

Pour ce qui est de la fibre, Madame le Maire informe le Conseil que depuis janvier, elle a demandé au SIEA de faire une proposition pour enterrer les câbles de la fibre route de Pougny... sans succès jusqu'à maintenant.

CCAS – Brigitte FLEURY

Une réunion est prévue le 10 septembre pour voter le règlement intérieur du CCAS qui n'en avait pas jusqu'à présent.

Le 24/09 aura lieu à Challex une réunion inter-CCAS du Pas de Gex.

Les 90 ans de Mame CHARVET ont été fêtés en famille, en présence de ses arrière-petites-filles.

Commission communication – Michel PETER

Le projet NARIES avance : il s'agit de l'implantation de quelque 10 bornes sur les chemins de promenade de Challex avec à chaque fois un panneau d'information à consulter avec un QR code.

La Mairie va créer un compte pour la commune sur l'application panneauPocket (coût 260 €/an) afin de se doter d'un moyen de communiquer, avec les personnes inscrites au service, les informations

pertinentes du moment pour la commune : travaux, pannes, événements ... Le CERN prévoit une réunion publique, à Challex, pour l'étude de faisabilité du FFC, avec potentiellement la présence des communes de Dardagny et de Pougny. Date à déterminer.

Un nouveau site de la Commune est en cours d'élaboration.

Un concert de « jazz manouche » aura lieu les 20 -21 septembre salle Jean-Antoine Lépine

Commission finances

Nous avons reçu la rétrocession de la Suisse : 549 404,56€

Commission associations

Une enquête de satisfaction a été envoyée à la suite du « Bric à broc » organisé par la Mairie et l'association Poivre et Sel afin d'améliorer l'événement qui sera renouvelé l'année prochaine.

Mme le Maire fait état de nombreux retours positifs pour les célébrations du 14 juillet, et s'excuse auprès des voisins incommodés pour le dérangement.

Divers

Mme le Maire informe le Conseil qu'un courrier a été envoyé aux agriculteurs afin de leur rappeler leurs obligations en matière de gestion de la prolifération de l'ambrosie.

Une analyse de la qualité de l'eau du robinet a été effectuée, elle s'avère correcte.

Madame le Maire indique qu'une convention devrait être signée pour l'occupation et l'utilisation d'un terrain chemin des Carres avec la propriétaire. Accord pour la demande d'entretien de terrain de Mme C-L Guillon.

De plus, les conventions avec les pizzaiolos sont également à revoir.

Fin du Conseil à 21h 50.

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

La Fibre est disponible à CHALLEX, pensez maintenant au pré-raccordement fibre !

La Commune a été fibrée par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain), organisme public propriétaire du réseau Li@in.

NOUVEAUTÉ : En tant que particulier, vous pouvez désormais demander le pré-raccordement fibre de votre domicile **sans être obligé de souscrire**

immédiatement un abonnement fibre auprès d'un opérateur Commercial/Fournisseur d'Accès Internet). L'installation reste gratuite et sera réalisée par le SIEA, assurant la proximité et la qualité de la prestation.

C'est seulement après le raccordement fibre de votre habitation que vous pourrez souscrire une offre fibre auprès de l'opérateur de télécommunications de votre choix.

Municipalité

Vous n'aurez qu'à lui préciser que votre logement est relié à la fibre et lui transmettre le numéro d'identification fourni lors de l'installation et notée sur la Prise Terminale Optique installée.

Comment demander le pré-raccordement à la fibre ?

1. Réaliser le test d'éligibilité de votre habitation sur le site Li@in <https://customers.liain.fr/eligibilite>, et obtenir pour résultat que vous êtes éligible au pré-raccordement.

2. Cliquez sur le bouton « Commander mon pré-raccordement » pour en faire la demande. Remplissez le formulaire et fixez la date de rendez-vous qui vous convient pour l'installation de la fibre.

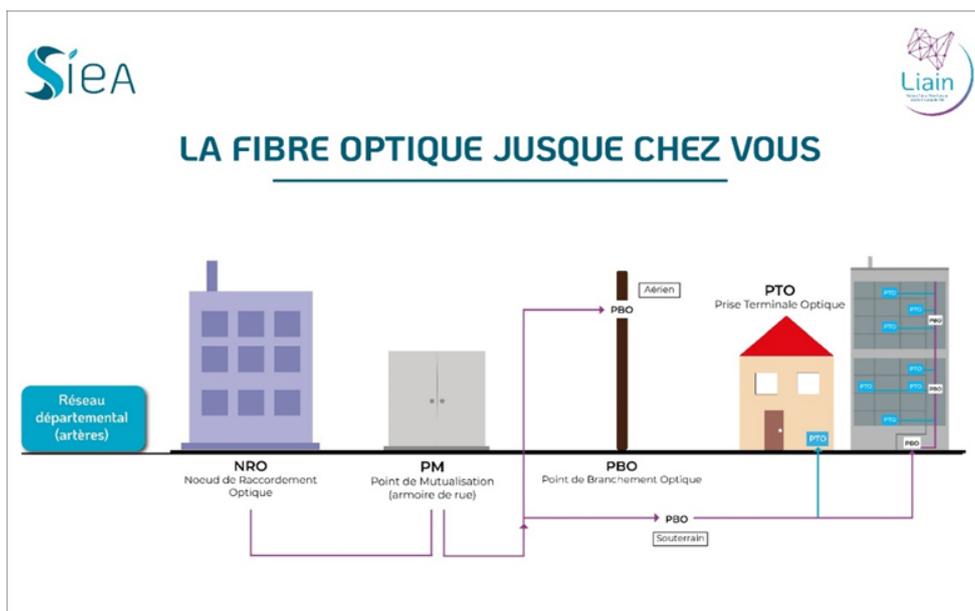
3. Un technicien fibre, mandaté par le SIEA, se déplacera à votre domicile au jour et à l'heure convenus, afin de procéder à l'installation de votre ligne fibre (installation du câble de fibre et de la Prise Terminale Optique (PTO)).

4. Vous recevrez ensuite par mail, un numéro d'identification unique à votre habitation (Référence PTO) qui vous permettra de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix et de bénéficier des services Très Haut Débit.

Comment bénéficier des services très haut débit ?

Lorsque votre habitation sera pré-raccordée à la fibre, vous devrez souscrire un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix pour bénéficier des services très haut débit, de la télévision et la téléphonie fixe. Votre opérateur vous fixera alors un rendez-vous nécessaire pour la mise en service. Nous vous recommandons de bien attendre d'être raccordé à la fibre avant de prendre rendez-vous et de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur.

Concrètement, comment ça fonctionne la fibre et le pré-raccordement ?



À l'échelle départementale, le réseau de fibre optique s'appuie sur les grandes artères maillant l'ensemble du territoire départemental. Ces artères sont toutes reliées à des Points d'interconnexion mondiaux et vont s'étendre sur l'ensemble du département. La fibre va ensuite passer par différents équipements pour arriver dans une armoire de rue appelé Point de Mutualisation (PM).

À l'échelle communale, à partir des armoires de rue (PM), va être déployé un réseau de fibre de distribution, afin de se rapprocher au maximum des

habitations ou bâtiments à raccorder.

Le déploiement est réalisé en aérien (sur des poteaux nouveaux ou existants) ou en souterrain (fourreaux sous la voirie).

Ensuite, vient la phase de raccordement au réseau public de fibre optique Li@in, qui consiste à déployer la fibre du domaine public jusqu'à une « Prise Terminale Optique » (PTO) à l'intérieur d'un logement ou du bâtiment à raccorder. Cette étape permet la délivrance effective du service Très Haut Débit Li@in dans votre habitation ou bâtiment professionnel.

Plus d'information sur <http://reso-liain.fr/>

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ



**Marché de Noël
Fenêtre de l'Avent de la Mairie**

Quel plaisir de voir chaque année en décembre se dérouler ces « fenêtres » chez de nombreux Challaisiens. Ces moments conviviaux sont autant d'occasions de retrouver des voisins, des amis, ou de faire connaissance avec d'autres villageois !

Pour finir l'année en beauté, votre Conseil municipal vous donne rendez-vous le mardi 17 décembre, lors du marché hebdomadaire.

Ce jour-là, la Municipalité sera en effet l'hôte de cette fenêtre de l'Avent, même si notre Halle n'en possède aucune !

Vous y retrouverez vos commerçants habituels et pourrez-vous réchauffer à partir de 16h00 autour d'un breuvage très traditionnel pour cette période !

A partir de 18h00, quelques chants de Noël viendront égayer la fin d'après-midi.

Rejoignez-nous sous la halle pour ce chaleureux moment de partage !

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

CARNET

M. Vasil BILAK, né le 1^{er} juin 1945 en Tchécoslovaquie, décédé le 24 septembre 2024 au 554 rue de la Treille (les Cyclamens) à Challex



M. Jean, Gustave, Charles ARMAND, né le 31 janvier 1931 à Antibes, décédé le 24 septembre 2024 à Saint-Julien-en-Genevois

M. Rolf, Franklin, ROMIJN, né le 13 avril 1935 au Pays-Bas, décédé le 8 octobre 2024 au 554 rue de la Treille (les Cyclamens) à Challex

Le CCAS a le plaisir d'inviter tous nos aînés à
un goûter :

**le dimanche 24 novembre
à partir de 15h00.**

Différentes animations sont prévues afin d'agrémenter
cette après-midi conviviale.

Merci de nous renvoyer vos **inscriptions** avant le 10
novembre, le bon est inclus dans l'invitation que vous
trouverez d'une part dans vos boîtes à lettres, d'autre
part dans ce Petit Challaisien.

Brigitte Fleury

Le CCAS de Challex vous invite au

GOÛTER DES AÎNÉS

Salle
Jean-Antoine Lépine

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Nous vous attendrons dès 15h00 pour une
après-midi musicale, divertissante et...
...gourmande !

Repartez avec des souvenirs...
...et votre panier de Noël !

RÉPONSE SOUHAITÉE AVANT LE 10 NOVEMBRE

Coupon réponse à déposer en mairie

Nombre de personnes : _____
Nom(s) : _____
Prénom(s) : _____
Téléphone : _____
Adresse email : _____

CCAS
CHALLEX

Municipalité



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

Connaissez-vous PanneauPocket ?

La Commune s'est équipée de l'application « PanneauPocket » pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez.

Rejoignez les Challaisiennes et Challaisiens qui ont déjà téléchargé l'application, et choisi « Challex » parmi leurs favoris.

Ils sont déjà près de 70, soit 10% des foyers de notre village !

Partenaires officiels :



Intercommunalité



Vous souhaitez donner un objet ou mobilier EN BON ETAT mais vous n'avez pas de véhicule adapté pour le transporter jusqu'à la Ressourcerie du Pays de Gex ?

Contactez la Ressourcerie au 04 81 50 02 51 ou remplissez le formulaire sur le site Pays de Gex Agglo – Gestion des déchets - Enlèvements d'objets encombrants en joignant une ou plusieurs photos afin qu'un agent puisse évaluer vos besoins et répondre à votre demande, envoyer ensuite votre formulaire.

Votre objet ou mobilier est hors d'usage et vous n'avez pas de moyen de transport adapté pour le transporter à la déchèterie ?

Faites appel gratuitement à la collecte "Allô Encombrants" organisée par Pays de Gex agglo (collecte sur la voie publique la veille du jour de rendez-vous fixé, dans la limite de 3 objets maximum par passage). Vous pouvez contacter le service au 04 50 20 65 86 en laissant un message avec votre nom, numéro de téléphone, adresse et les objets que vous souhaitez voir enlever. Vous serez recontacté dans les meilleurs délais pour fixer un rendez-vous.

Sont exclus de la collecte : les cartons, déchets provenant d'activités professionnelles, déchets verts, gravats, déchets dangereux ou toxiques (peintures, acides...), pièces automobiles, tout objet nécessitant un moyen de levage particulier ou dépassant 3 mètres et tout déchet dont la dimension permet un transport facile en déchèterie.

Vie pratique



Envie de pratiquer un Art Martial ?

Nos sections de
**Judo, Karaté, Iaido,
Ju-Jitsu et Art & Combat**
attendent votre venue !



www.goshinjutsu-kwai.ch
Ch. de la Donzelle, 24 - 1263 DARDAGNY

Fondé en 1981 à Dardagny, le **Goshinjutsu-Kwai** est un club associatif dédié à la pratique d'arts martiaux. Il a vu et voit pratiquer en son dojo un grand nombre de petits challaisiens !

Le club comprend désormais 5 sections actives avec

- Le **Iaido**,
- le **Judo**,
- le **Ju-Jitsu**,
- le **Karaté** et
- une toute nouvelle section **Art & Combat**.

En ce début de saison 2024/2025, il reste encore des places dans l'ensemble de nos sections.

JUDO

enseigné par **Pierre Vuissoz**, 5^e dan



Mardi : 17h30 - 18h30 (4 à 8 ans)
18h30 - 19h30 (+8 ans & ados)

nouveau 19h30 - 21h00 Judo Souple (ado - adultes)

Vendredi : 17h30 - 19h00 (+8 ans & ados)

JU-JITSU (ado - adultes)

enseigné par **Pierre Vuissoz**, 5^e dan



Lundi : 20h00 - 22h00
Jeudi : 19h30 - 21h30
Vendredi : 12h00 - 13h30

IAIDO / KENJUTSU

enseigné par **Alexandre Hayoz**, 1^{er} dan



Mercredi : 20h00 - 22h00 (ado - adultes)
au château de Dardagny

KARATE

enseigné par **Mildie Simonet**, 1^{er} dan



Lundi : 18h00 - 19h00 (5 à 10 ans)
19h00 - 20h00 (+11 ans & adultes)
Mercredi : 18h00 - 19h00 (5 à 10 ans)
19h00 - 20h30 (+11 ans & adultes)

ART & COMBAT (dès 7 ans)

enseigné par **Ruslan Nagornyyuk**



Lundi : 16h30 - 17h30
Vendredi : 16h30 - 17h30
Dimanche : 16h30 - 17h30

Alors n'hésitez pas à venir essayer **gratuitement pendant un mois**, l'une ou l'autre de ces disciplines.

L'ambiance du club est conviviale, décontractée et nous vous accueillons avec grand plaisir, quelque soit votre niveau !

Sur notre site internet

www.goshinjutsu-kwai.ch où vous trouverez une petite description de chacune de nos disciplines, les horaires des cours, les prix des cotisations, des photos et bien d'autres choses encore.

2024 année mémoire

Exposition du 11 au 14 novembre 2024
Salle Jean Antoine Lépine
Quelques années en 4

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre 2024 le groupe histoire présente une exposition retraçant des événements exceptionnels qui ont marqué la vie communale.



Trois événements sont abordés :

- Août 1914 la guerre est déclarée
- 1924 - 2024 notre monument aux morts a 100 ans
- Août 1944 la libération du joug nazi

L'exposition comporte textes, photos et témoignages.
L'exposition sera visible dans les créneaux suivants :

Lundi 11 novembre : le matin
Mardi 12 et mercredi 13 novembre l'après – midi
Jeudi 14 novembre : réservé à l'école

Visites possibles en dehors de ces créneaux sur demande au
04 50 59 10 37

Tribune libre

Point de tri et nuisances sonores

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire suite à vos articles très intéressants dans le Petit Chalaisien (c'est toujours un plaisir de le lire d'ailleurs!).

Concernant les incivilités au point de tri des déchets, c'est quelque chose que je déteste également au plus profond.

Par contre j'aimerais aussi vous signaler combien de fois j'ai dû ramener mes ordures chez moi car les bennes débordaient.

Visiblement, elles ne sont pas vidées aussi souvent qu'il serait nécessaire.

Concernant les nuisances sonores, je suis totalement d'accord avec vous que si on vit à la campagne, on doit accepter certains bruits comme les cloches des vaches, les tracteurs, les cloches de l'église etc, bruits que personnellement ne me dérangent pas du tout.

Par contre j'aimerais savoir ce que vous pensez faire pour les nuisances insupportables du stand de tir/ball trap de Farges qui pourrissent désormais nos mercredis après-midis, samedis entiers et dimanche après-midis!

Depuis plusieurs mois j'attendais de voir si vous abordez le sujet dans le Petit Chalaisien, mais comme il n'y a toujours rien, je prends l'initiative.

Cet été, qui déjà de par la météo a été très court, c'était une torture d'être dehors au jardin avec ces tirs incessants ! C'est vraiment infernal!

En parlant avec d'autres habitants, je me rends compte que je ne suis, de loin, pas la seule à être à bout de nerfs.

Vu qu'une partie des stands de tir en France sont hors normes et ont été obligés de fermer, que fait la commune de Challex pour ramener la tranquillité dans son village??

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ces quelques lignes.

Meilleures salutations,
S. Garcia

Vie au village



NOMBREUX LOTS

RESTAURATION

BUVETTE

SAMEDI 30 NOVEMBRE
TOUTE LA JOURNÉE

AU PROGRAMME

- **10h-20h: Défi sportif vélo**
- **10h30: Zumba - AGV**
- **12h: La Lyre Challaisienne**
- **14h: Musique Chevry-Crozet**
- **16h: Zumba Kids - AGV**
- **17h: Démo Arts martiaux**
- **19h: Duo musical Vice Versa**
- **21h: Tirage au sort tombola**
- **22h: Karaoké**
- **23h: DJ**

AU MENU

- **cuisse de grenouille**
- **lasagnes**
- **soupe à l'oignon**
- **fromage**
- **dessert**
- **et vin chaud !**

SALLE JEAN ANTOINE LEPINE



Chères Challaisiennes, chers Challaisiens,
Avec tous les bénévoles, nous nous sommes remis à l'ouvrage pour concocter une édition 2024 encore plus belle.

Le **samedi 30 novembre 2024**, nous comptons sur vous pour transformer cette journée en un véritable succès, pour les malades et leurs familles. Ensemble, nous avons le pouvoir de faire la différence !

Mais avant de dévoiler le programme, prenons un instant pour faire un bilan de l'édition 2023.

En effet nous avons atteint un nouveau record post-covid avec 18'155€ remis à l'AFM Téléthon, c'est également le 2ème meilleur résultat de tous les temps juste derrière l'année 2019 ou nous avons dépassé les 20'000€.

Tout ceci n'est possible que grâce à la générosité de toutes et tous...sponsors, commerçants, associations, bénévoles, ainsi que vous tous, généreux participants et donateurs ! Au nom du Téléthon, des malades et des familles, nous vous remercions vivement....

Grâce à vos dons en 2023:

- **37,6 millions € dédiés à l'aide aux malades:** Consultations pluridisciplinaires, établissements de soins, services régionaux, etc.

- **53,3 millions € pour la mission Guérir:** + 6,9 M€ sous forme d'avances et investissements dans la recherche.

38 essais cliniques: ...en cours ou en préparation pour 29 maladies différentes.

Que va-t-il se passer cette année à Challex? Y-aura-t'il encore des cuisses de grenouille? Du vin chaud? Plus d'animations et de plus de sport comme vous nous l'avez suggéré? La réponse est oui, oui et oui!

Allons-nous battre un nouveau record...? Et bien cela ne dépend que de nous tous...Alors venez le samedi 30 novembre midi et soir à la salle Jean-Antoine Lépine pour, ensemble, faire le maximum pour les malades et leur famille et aussi bien sûr pour passer une belle journée pleine de joie et de bonne humeur.

Venez relever le nouveau défi sportif de 10h non-stop de vélo (home trainer) pour atteindre 500km et relier symboliquement Challex à Paris pour remettre en main propre notre collecte 2024.

Nous comptons sur vous !

A très vite.

L'équipe des bénévoles

Les fêtes seront vite là ...

VOUS VOULEZ ORGANISER

UNE FENÊTRE DE L'AVENT ?

Pensez à contacter

Didier au 07 83 92 63 10

ou

Christian au 06 35 78 61 76

Vie à l'école

Une période à l'école

Les semaines sont vite passées depuis le lundi 2 septembre, jour de rentrée et les classes ont été bien occupées : voici un résumé de ce qui a rempli les journées des élèves challaisiens.

Tout d'abord l'école a accueilli les petites sections qui découvraient leur nouveau lieu de vie et leur « métier d'écolier ». Un moment source d'émotions pour eux (et leurs parents) mais tous se sont vite adaptés ! Depuis le début du mois d'octobre, ils rentrent même « comme des grands » dans l'école et n'ont plus besoin de papa/maman ou nounou ! Bravo à eux pour cette étape brillamment franchie !



Marie-Jo ' (à gauche) a elle aussi réintégré son poulailler après des vacances estivales chez Marius et Romy que l'on remercie encore pour les bons soins apportés. Elle était accompagnée d'une nouvelle copine gallinacée : Simone (à droite) ! Il leur a fallu quelques jours pour prendre leurs repères mais maintenant, elles sont parfaitement à l'aise et suivent même les leçons de la classe des CP-CE1 en se postant sur la fenêtre de la classe...



Les classes s'occupent du poulailler à tour de rôle : nettoyer, vérifier la nourriture et l'eau, ramasser et dater les œufs.

Septembre rimait avec évaluations nationales pour les élèves du CP jusqu'au CM2. Cela a permis à chacun de se « remettre dans le bain » car ces évaluations ont débuté la semaine suivant la reprise. Des maths, du français... l'idée est de faire un état des lieux de ce que les élèves maîtrisent et de ce qui reste encore fragile et à travailler. Cela nous permet aussi à nous enseignantes de revoir les notions sur lesquelles passer plus de temps en classe : un outil au service des progrès de chacun.

L'ensemble de nos élèves a eu le plaisir de retrouver les locaux de la bibliothèque municipale. En effet, les bénévoles nous offrent un temps d'accueil mensuel, avec une lecture en début de séance d'un livre choisi par leur soin, selon les thèmes que les classes travaillent. Les élèves ont ensuite un temps pour découvrir les ouvrages, en choisir un qu'ils ramènent en classe jusqu'à la séance suivante. Ce moment est toujours apprécié de tous et l'équipe enseignante remercie vivement les bénévoles de Point-Virgule pour ce partenariat.

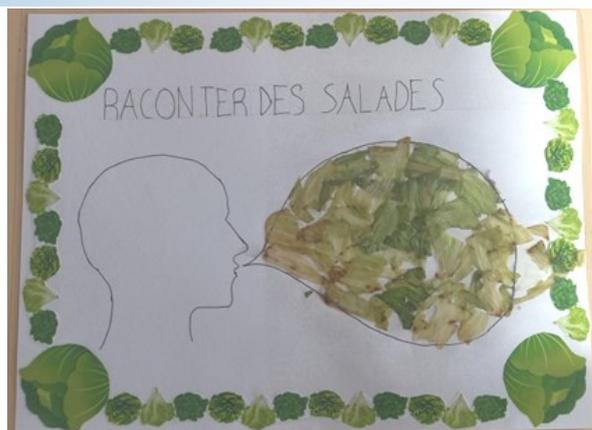
La classe des MS-GS a pour thème annuel les différentes périodes historiques et ils ont ainsi débuté avec les dinosaures. Ces animaux disparus ont toujours autant de succès, et les élèves se sont même retrouvés à jouer les petits paléontologues face à des fossiles soigneusement préparés en amont par leur maîtresse.

Le mois d'octobre est celui des élections de parents représentants et des délégués de classe. Merci aux parents qui se sont portés volontaires pour cette mission et bravo à l'ensemble des élèves qui s'étaient présentés dans leur classe respective. Chaque classe, à partir du CP, a ses délégués qui sont amenés dans l'année à participer à des réunions avec les responsables du périscolaire mais aussi la directrice de l'école pour discuter des idées qui ont émergées en classe (jeux de cour à acheter, journée à thème...) et voir également les améliorations à envisager quand certaines choses ne fonctionnent pas bien.

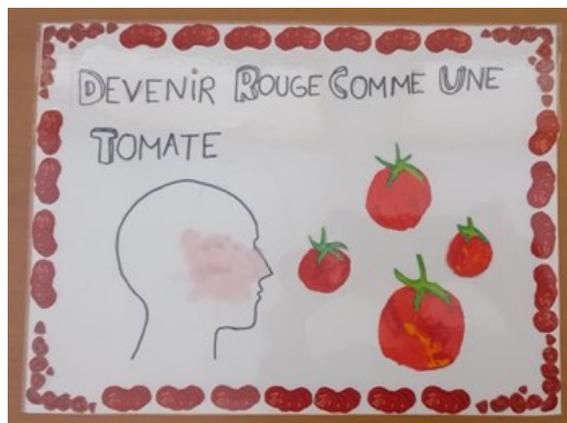
La classe des CM2 a participé à l'exposition proposée par le Verger Tiocan sur le thème « Les cinq sens au jardin » pour leur journée « Fête de la pomme » le 6 octobre. Cela leur a permis de travailler les expressions de la langue française en lien avec un fruit ou un

Vie à l'école

légume et aussi de créer à plusieurs une œuvre qui marie divers matériaux et techniques.



Les deux classes de cycle 3, les CM1 et CM2, se sont rendus mardi 15 octobre au château de Voltaire pour une visite commentée des lieux et un atelier autour de ce que l'on mangeait au temps du célèbre philosophe.



Le surlendemain, ils sont allés à Chatillon sur Chalaronne pour une journée à thème « Ose, rêve, peins ». Ils ont testé la peinture à l'aide de végétaux et légumes, réalisé une recette et découvert via les expositions de l'Hôtel Dieu et l'apothicairerie la vie et les traditions du 19^{ème} siècle. La sortie à Ferney-Voltaire était intégralement financée par Pays de Gex Agglo et la seconde par le Sou des Ecoles, que nous remercions pour leur soutien.

Vie à l'école



Les CP-CE1 quant à eux se sont improvisés chefs d'un jour ! L'auberge « Les Sept Merveilles » a en effet proposé à la classe une visite des cuisines ainsi qu'un atelier de confection de madeleines. Coiffés de leurs toques, les enfants étaient très fiers de revenir avec leurs pâtisseries. Nous remercions très chaleureusement nos aubergistes pour leur temps, leur générosité et ce bel après-midi proposé aux élèves.



Cela fait beaucoup de choses en lien avec la cuisine me direz-vous ! Mais c'est parce que la dernière semaine d'école était aussi celle de la semaine du goût ! Pour fêter cette thématique nationale, un buffet

canadien était organisé à l'école à partir de 16h30 le mardi 15. Un moment convivial, où chacun a pu savourer les mets sucrés ou salés des uns et des autres, les boissons étant offertes par la coopérative scolaire.

Le thème du goût et/ou de la nourriture a donc été abordé dans les classes durant cette fameuse semaine, y compris chez les petits-moyens qui ont réalisé un gâteau « La forêt en automne » au goût de sève de sapin ! Une recette originale et une dégustation qui le fut tout autant !



Enfin, pour le dernier jour de la période, l'équipe du périscolaire avait proposé aux enfants de se déguiser sur le thème d'Halloween sur le temps de midi. Une chouette idée qui bien entendu a fait l'unanimité chez les intéressés, et que nous avons poursuivie sur le temps de l'après-midi en classe. Sorciers, monstres, vampires, squelettes mais aussi pompiers, dinosaures ou encore licornes peuplaient les classes ce vendredi 18 octobre !

Une première période qui fut donc bien remplie ! La seconde s'annonce également riche en événements : sortie au cinéma pour les élèves du CP au CM2, reprise des ateliers mensuels de pâtisserie avec vente des gâteaux aux familles, journée nationale de lutte contre le harcèlement le 7 novembre, participation à la commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale, séances de natation pour les CM1, les CM2 et les CE1-CE2, spectacle de Noël...

On ne risque pas de s'ennuyer et pour pouvoir profiter au maximum de tout cela en continuant à bien travailler en classe, il est temps pour tous nos élèves de se reposer. Nous leur souhaitons à tous de très bonnes vacances !



Challex Festiv'Halle vous propose

Repas spectacle travestis transformiste

Le samedi 9 novembre 2024
à la salle Jean-Antoine Lépine de Challex à partir de 19:00

Eva Detox
Joy
Notre meneuse de revue
Dolly Ross
Candy Williams

Animation : GIUL et son groupe

Tarif: Adultes à partir de 16 ans :56€
Enfants de 8 à 15 ans: 40€

Places en vente à l'Auberge des 7 merveilles ou réservations au 06 84 05 73 41

Programme & Menu sur fb challexfestiv'halle et Instagram: Challexfestivhalle.

Challex Festiv'Halle organise le 9 novembre à la salle Jean Antoine Lépine à partir de 19h00:

Repas spectacle Travestis transformiste

Menu élaboré par l'Auberge des 7 Merveilles:

Tarte fine aux poires et bleu de Gex
Suprême de volaille à la crème forestière,
Galette de pomme de terre,
flan de légumes.
Entremet mousse Toblerone façon rocher.

Vous pouvez réserver vos places auprès de l'Auberge des 7 Merveilles à Challex ou auprès de moi-même au **06 84 05 73 41**

Si vous avez des intolérances, allergies ou toutes autres contre-indications, merci de nous en informer.

Durant la soirée, si vous désirez connaître votre avenir, Joy se fera un plaisir de vous tirer les cartes. Dépêchez vous de réserver il ne reste que quelques places.

Nous comptons sur vous pour que cette soirée soit une réussite totale, venez nombreux.

Jocelyne Blazer Beltran



LA CAMPANELLA
HÉLÈNE KERN, DIRECTION
THOMAS BINGHAM, PIANO

Concerts au fil de l'eau

VEN. 6 DÉC. 2024
20h00
DIM. 8 DÉC. 2024
18h00

CHALLEX
SALLE JEAN-ANTOINE LÉPINE

ENTRÉE À PARTIR DE 16 ANS : 10 €
BUVETTE - PETITE RESTAURATION

Au fil de l'eau

C'est ainsi que nous souhaiterons vous conduire lors de nos concerts annuels des 6 et 8 décembre prochains. Nous nous sommes jetés à l'eau dès janvier, avons peu à peu découvert et aimé ses nombreuses facettes. Nous avons depuis, c'est étrange, l'impression qu'elle ne nous a plus quittés !

Notre cheffe de chœur, Hélène KERN, vous embarquera avec nous dans un voyage de plusieurs escales pour découvrir l'eau dans tous ses états, cet élément si précieux et vital, qu'il coule paisiblement, fluctue inlassablement, tombe abondamment ou manque terriblement.

Ce bien essentiel a inspiré et enrichi le répertoire de beaucoup de compositeurs et chanteurs. Nous vous interpréterons ainsi des chants de Mannick, Matthieu Chedid, Les Bouches Béés, Mes Aïeux, Didier

Barbelivien, Alain Souchon, Richard Gotainer, Serge Gainsbourg, Véronique Sanson, William Sheller, Michel Jonaz, ...

Venez découvrir à **la salle Jean-Antoine Lépine** ce nouveau et vivifiant programme dont nous espérons vous avoir mis l'eau à la bouche.

Nous aurons la chance d'être accompagnés au piano par Thomas Bingham.

Rendez-vous le **vendredi 6 décembre à 20h00** et/ou le **dimanche 8 décembre à 18h00**.

Les portes seront ouvertes une demi-heure avant.

L'entrée sera à 10€ pour les plus de 16 ans.

Il y aura une petite restauration et pas seulement de l'eau à la buvette.

Bien amicalement,

LA CAMPANELLA,
groupe vocal de Challex
Hélène KERN, *direction*
Thomas BINGHAM, *piano*.

Vie associative

Association Gymnastique de Challex



Saison 2024/2025

Vous êtes nombreux à avoir rejoint l'association de Gym cette saison! Merci pour votre confiance, votre fidélité et votre participation à nos cours réguliers et surtout à notre nouveau cours de Circuit Training! On peut compter sur une forte présence des adhérents à chaque cours, qui sont, comme toujours, de bons moments de convivialité et de bonne humeur!!

Reprise des cours

Après la pause des vacances de la Toussaint, **les cours reprendront à partir du lundi 4 novembre**. Ne manquez pas la reprise !



Téléthon 2024

L'AGC participera une nouvelle année aux animations du Téléthon de Challex. Le samedi 30 novembre à 10h30, notre monitrice Marjorie animera au profit du Téléthon, un cours de Zumba ouvert à tous, à la salle Jean-Antoine Lepine.

Ne manquez pas cette opportunité de venir danser en famille pour une belle cause!

Puis à 16h00, il y aura une démonstration du cours de Zumba Kids!

Inscriptions

Il reste encore quelques places dans nos différents cours. Venez faire un cours d'essai et vous adorerez !

Si vous voulez vous inscrire à un de nos cours, veuillez nous contacter par mail :

gym.challex@gmail.com .

Nous vous confirmerons la disponibilité de places, les modalités d'inscription et répondrons à vos questions.

Poivre & Sel



Après deux balades d'automne sous la pluie, les membres de Poivre & Sel vont se retrouver à l'abri dans leur salle habituelle, la salle St-Maurice.

Prochaine rencontre le :

MARDI 12 NOVEMBRE dès 11h00

pour partager une généreuse choucroute préparée par l'Auberge des 7 Merveilles. Comme d'habitude, Josiane attend vos inscriptions au Tél. **06 70 62 60 65** ou josianedavet@orange.fr, jusqu'au mercredi 6 novembre, dernier délai.

Le samedi 16 novembre à 19h.30, salle Saint-Maurice, nous aurons le plaisir de vous présenter une pièce de théâtre : « **RETOUR DE MADISON** », interprétée par 2 acteurs. Dans une ambiance cosy nous entrerons dans l'intimité d'un couple qui traverse des bouleversements. Vous serez émus par le réalisme de la situation qui chantera un hymne à la vie. Le spectacle sera suivi d'un échange avec les interprètes autour d'un généreux verre de l'amitié. Billet d'entrée : 10€. Réservation : **06 32 79 49 92**

RETOUR DE MADISON

Sandrine Hétier Christophe Spies

Mise en scène Fabien Rossiaud



Attention ! un film, même vu à la télé, peut transformer une vie !
Didier et Karine l'apprendront à leurs dépens.
Ce couple, pourtant très unis, pourra-t-il résister « au temps qui joue, qui fait son travail ? »
Elle rêve de vivre une passion comme Meryl Streep dans « La route de Madison
Il essaie de comprendre, de se soumettre à ses caprices.
Entre romance de cinéma et vie au quotidien, la différence est grande.
Mais, nous chuchote Eric Assous, la réalité peut-être encore plus belle.
Un hymne à la vie, aux femmes et aux hommes, de « sexes très opposés »,
certes, mais complémentaires.

L'association
Poivre & Sel
vous invite

Poivre & Sel



Le mardi 26 novembre à 19h30, à la Salle Saint Maurice, nous tiendrons notre Assemblée Générale

Nous invitons toutes les personnes désireuses de nous rejoindre ; elles seront les bienvenues au sein de notre association en apportant de nouvelles idées qui rendront nos rencontres toujours plus dynamiques.

Le samedi 30 novembre, nous serons présents au cœur de la journée du Téléthon en vous proposant des petits sacs de lavande confectionnés par nos couturières ainsi que de nombreux desserts cuisinés avec amour par nos pâtisseries et pâtisseries. Le tout au profit de la recherche.

MERCI d'être présents à toutes ces manifestations qui nous promettent de partager d'agréables moments. A bientôt,

Pour le Comité de Poivre & Sel, Eliane Dallemagne.

Les Ornithos de Challex



Étourneau sansonnet



Durant le mois d'octobre, vous avez sûrement été nombreux à admirer les « volutes » et entendre le chant ou plutôt les cris, voir le « charivari » des centaines, voir milliers d'étourneaux sansonnets qui ont « dansé » dans le ciel de notre village, se sont réunis dans les arbres, posés dans les champs ou sur les lignes et pylônes électriques et s'envolant dans un quasi vrombissement qui fait sursauter si l'on ne s'y attend pas !

Un peu plus petit que le merle noir à qui il ressemble, on peut tout de même le reconnaître à son plumage plus moucheté sur les côtés, ses ailes en triangle et sa queue plus courte.

Il fait partie des sturnidés, forts de 128 espèces, dont 25 d'étourneaux. Son habitat est varié : ancien trou de pic épeiche, dans un mur ou une toiture possédant des cavités ou dans des nichoirs. Il peut également loger dans les lampadaires de l'éclairage public !

Il faut que ceux-ci se trouvent dans un endroit ouvert et à proximité des sols où il trouve sa nourriture, entre autres les champs, vignes, vergers et figuiers. Son régime est principalement fait d'invertébrés, insectes ou arachnidés, qu'il va déterrer à l'aide de son bec, mais aussi de fruits qu'il va directement manger dans les arbres, mais également des figues ou du raisin dans les vignes, raison pour laquelle, en automne, vu leur grand nombre et les dégâts qu'ils occasionnent avant leur grand départ vers leurs quartiers d'hiver dans le sud de l'Europe ou l'Afrique du nord, nous entendons les pétards déclenchés pour les effrayer.

C'est un oiseau très commun, pas du tout menacé, présent quasiment partout sur les continents européen et asiatique, ainsi qu'en Afrique du nord. Il a été réintroduit en Amérique du Nord, une partie de l'Amérique du Sud et en Océanie.

Texte et photos de Jean-Luc Altherr



BREAKING NEWS

Le Sou est de retour !!!

Après des vacances bien méritées, la nouvelle équipe du Sou a pris ses fonctions lors de notre AG le mardi 24 septembre. De nombreux départs cette année, notamment de notre président Troy Mendell que nous souhaitons remercier chaleureusement pour son investissement sans commune mesure dans notre association et un grand merci à tous nos anciens membres partis vers d'autres occupations.

La nouvelle équipe, menée par Elodie Assmann, s'organise pour faire passer une année scolaire pleine de doux souvenirs à nos enfants.



Pour les nouveaux Challaisiens, nous rappelons que le Sou est une association de parents d'élèves bénévoles organisant des animations afin de récolter des fonds finançant en grande partie les sorties scolaires ou l'achat de matériel scolaire (36 064€ au total sur 2023-2024). Tous les financements sont choisis par l'équipe enseignante qui, cette fois encore, ne manque pas d'idées.

Cela ne peut se faire sans votre aide ! Que ce soit en venant fêter chaque événement avec nous ou en nous accordant quelques heures de bénévolat dans l'année. Le calendrier s'annonce bien chargé avec les manifestations traditionnelles comme La fête de Noël (13 décembre) ; le Carnaval (11 mars) ; La fête du four

la kermesse (28 juin) mais aussi avec des nouveautés comme la soirée blind test (7 février). De plus amples détails vous seront communiqués ces prochaines semaines.

L'équipe du Sou



Fête de Noël

Mi-décembre, basé sur les choix de l'équipe pédagogique, le Sou finance la compagnie Alouette composée de deux musiciennes et d'une comédienne, qui plongeront les élèves dans les récits du mystérieux vagabond, des pommes de pin d'argent et de la Nuit avant Noël. A la suite de la représentation, les élèves et leur famille auront la possibilité de participer aux diverses animations enfantines et gustatives.

Noël inversé

Pour distribuer de la joie à tous les enfants, pour aider le Père Noël à trouver les adresses de ceux qui n'en n'ont pas, pour faire de cette fête un moment inoubliable pour tous, le Sou collabore une fois encore avec l'Association Intégration des Mineurs (AIM) à Genève dans une collecte de jeux qui seront redistribués à des enfants en situation très précaire. Chaque année nous sommes fiers de nos petits challaisiens qui font preuve de générosité, de solidarité et de citoyenneté.

Vente de sapins

Il n'y a pas que les magasins qui commencent déjà à préparer leurs belles vitrines. Vous avez les guirlandes lumineuses et la panoplie de boules ? Il ne vous manque plus que le sapin ? Ça tombe bien, le Sou renouvelle son partenariat avec l'entreprise Lantenois à Crozet. Vous pourrez ainsi nous soutenir tout en vous faisant plaisir ! Pour se faire il vous suffit d'aller choisir et acheter votre sapin directement sur le stand du producteur devant l'Intermarché de Péron à partir du samedi 30 novembre selon les horaires suivants :

Mercredi: 14h00-19h00

Vendredi: 14h00-19h00

Samedi: 9h30-19h00

Dimanche : 9h30-12h00

Et pour innover cette année, si vous présentez ce bon, vous bénéficierez d'une remise d'un euro sur votre sapin. Il vous suffit de le remplir et de le présenter au producteur.

Coupon à présenter pour bénéficier d'une remise immédiate d'1€

Partenaire avec le Sou des Ecoles

Producteur de sapins de Noël

Entreprise Lantenois 01170 Crozet

Famille :

Prix du sapin :

Vie associative

Association jeunes, loisirs et culture



Bonjour à tous,
Il est temps de donner des nouvelles de notre atelier, les voici en photos!
Pour tous renseignements vous pouvez contacter Ludmila Beyer par mail : lubeyer@yahoo.fr ou au **06 16 06 33 99**.



Vie associative

Association jeunes, loisirs et culture



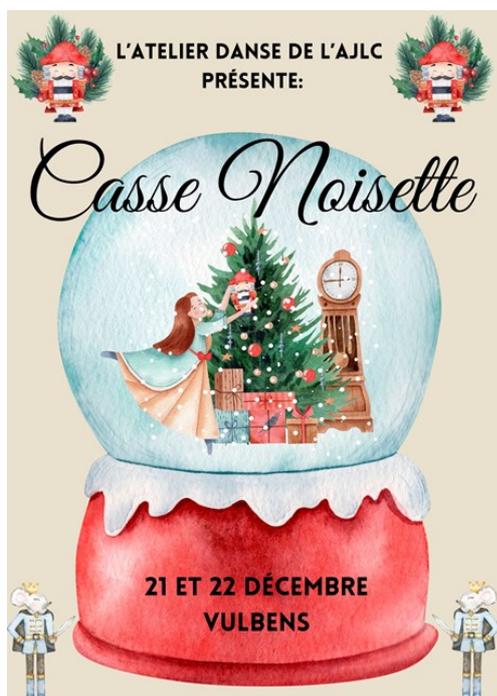
Alors que la saison 2024-25 a bien démarré à l'Atelier Danse, il nous reste encore un chapitre à écrire pour clore la saison précédente. En effet, après 6 années consécutives de premiers prix en groupe au concours national, nous obtenions en mai dernier non seulement un coup de cœur du jury mais également le précieux sésame qui nous ouvrirait les portes du concours européen, le premier prix avec les Félicitations du jury.



Nous nous envolerons donc pour Rome où nous défendrons les couleurs de la France en groupe classique catégorie 2, le 2 novembre prochain. Ce concours aura une saveur particulière puisque nous retrouverons deux de nos élèves parties faire leurs études supérieures loin de Challex.

Vous pourrez suivre nos aventures sur notre compte [instagram @AtelierDanseFV](#).

Vos encouragements et applaudissements nous manqueront à Rome, alors n'hésitez pas à réserver les dates des 21 et 22 décembre 2024, nous présenterons le ballet Casse-Noisette à l'Étincelle de Vulbens (74).



Union Nationale des Combattants



Contact : G. Dallemagne 0450591037

dallemagne.georges@wanadoo.fr

**Union Nationale des Combattants - Alpes
Haute-Savoie / Dauphiné / Pays de Gex**

AFN - 39/45 - Indochine - Veuves - OPEX - Service
Militaires - Membres Associés
de Challex Pougny

Le Bleuet de France vous sera présenté le 11 novembre prochain – merci d'avance pour votre générosité



Le Bleuet de France, fleur française du Souvenir, est né au sein de l'Institution Nationale des Invalides de la volonté de deux infirmières de venir en aide aux soldats mutilés de la Grande Guerre.

Elles créèrent un atelier de confection de fleurs de bleuets en tissu afin de leur procurer une activité mais également un revenu grâce à leur vente au public. Bientôt, cette petite fleur devient le symbole de toute la Nation française reconnaissante du sacrifice de ses soldats pour défendre leur pays et ses idéaux.

Cette tradition perdure ! Le Bleuet de France est toujours là tout en poursuivant sa mission traditionnelle de soutien moral et financier envers les anciens combattants, les victimes des guerres d'hier et d'aujourd'hui, il met son savoir-faire au service de toutes les victimes.

Il participe également à la transmission de repères et de valeurs auprès des plus jeunes. Un travail de mémoire, qui prend tout son sens en cette année 2024 année mémoire. (1914 2024)



Le **Coquelicot** a valeur de symbole pour les britanniques au même titre que le **Bleuet** pour les français. Les britanniques furent les premiers alliés de la France en 1914.

Vie associative

Les Bourrus de Mucelle



Les 20 ans des Bourrus de Mucelle ont été une réussite et ce grâce à votre présence !
Vous nous avez témoigné une nouvelle fois votre amitié et votre soutien.

Un remerciement tout particulier aux anciens Présidents de l'association qui nous ont fait le plaisir d'être parmi nous.

Nous espérons que vous avez passé un agréable moment et que vous avez pu profiter pleinement de cette journée sous un beau soleil, ce qui compte tenu de cette année si particulière n'était pas gagné...
Les Bourrus de Mucelle

Vainqueurs de la tombola :

- 1 : Carmela Roup
- 2 : Christine Hervé
- 3 : Marian Gislaine
- 4 : Charvet Jeannine



Vie associative

Bibliothèque municipale Point Virgule



Nos nouveautés de novembre

Roman adulte :

« L'inconnue du Portrait » - Camille de Peretti - Prix de la Maison de la Presse et du Roman Maie Claire
« La part d'Esmé » - Catherine Safonoff

Récit :

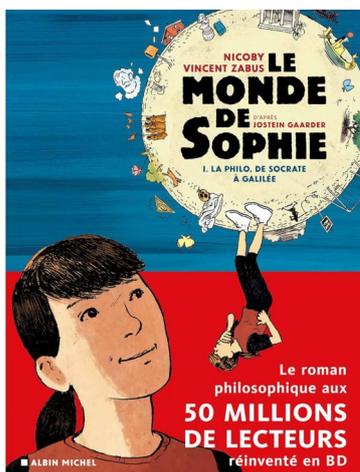
« La plage des pauvres » - Jean-Pierre Rochat

Romans policiers

« Lucia » - Bernard Minier

Bande dessinée adulte :

« Le monde de Sophie » - la philo, de Socrate à Galilée - Nicoby/Vincent Zabus/ d'après Justein Gaarder



« Le vivant à vif » - d'après le livre de Bruno David - Bruno David

Bande dessinée jeunesse

« Que la lumière soit fête! » - Sorcellerie T2 - Valero-Guarnido

« Si on gagne pas, on a perdu ! » - Rugbimen T2 - Bekka/Poupard

« La majesté des champignons » - Hôtel étrange - K. et F. Ferrier

« Le grand migrateur » - Lebon-Joor

« Sous l'école » - Le monde des cancrs T1 - Cunha/Barby/Phillips

Le monde des cancrs n°1 (Sous l'école)

Documentaire jeunesse

« Je comprends mon cheval ! »

Et pour terminer, quelques photos du vernissage de l'exposition de Jean-Jacques Truchet qui a eu lieu le vendredi 9 octobre.



Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

Lundi 9h00-12h30

Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00

Mercredi 9h00-12h30

Jeudi 14h00-19h00

Vendredi 9h00-12h30

Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

Bibliothèque municipale

09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com

Mercredi 16h00-19h00

Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90

Horaires du restaurant, réservations et vente de

pizzas : www.Aubergedes7merveilles.com

Horaires du dépôt de pain :

Lundi 8h00/14h00

Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00

Mercredi : **fermé la journée**

Jeudi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Vendredi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Samedi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Dimanche : 8h00/14h00

Ecole : 04 50 56 44 32

Garderie : 06 83 45 81 81

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :

04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs

Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers

Demande de bacs à ordures ménagères, tri,

compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00

www.monservicedechets.com

Pour les problèmes de collectes :

collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64 (badge obligatoire)

Horaires d'hiver (de Novembre à Février)

du Lundi au Vendredi : 8h30 - 12h - 13h45 - 17h

Samedi : 8h30 - 17h, dimanche : 9h - 12h

Fermée les jours fériés

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41

Recyclage : www.sivalor.org

Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86

owww.agcr.alfa3.fr

Horaires pour les engins motorisés et bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :

pour le bien-être de tous, veuillez les respecter

Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30

Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00

Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou

cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

SAMU 15 : urgences médicales-

médecin de garde

SAMU – urgences sociales et hébergements : 115

<http://challex.info/urgence>

Pompiers : 18

Police 17

Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01

117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi

9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03

162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.

Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00

Dimanche : de 9h00 à 12h00

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Signalement violence conjugales : 3919

Enfance en danger : 119

Urgence vétérinaire : 3115

Pharmacies de garde : 3237

Services des Centres Départementaux

de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins

immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod,

Gex

Tous les jours, sur RDV auprès du centre 15

Maison médicale multidisciplinaire

110 rue Germaine Tillon, 01630 Saint Genis-Pouilly

Permanence de soins infirmiers, sans RDV, tous

les jours, de 16h00 à 17h00

Cabinet infirmier sur RDV 04 50 42 04 02

Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au

domicile ou au cabinet

04 50 56 71 64 ou 06 84 15 01 95 ou 06 08 61 74 99

Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV

04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

Urgence uniquement : 06 66 87 21 99

Memento

Contacts d'urgence

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00
CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11

Services aux usagers

Groupement transfrontalier européen :
08 92 70 10 74
SIEA : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)
04 85 29 20 00
Site de l'agglomération : paysdegexagglomeration.fr puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :
04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45
Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des objets en bon état (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . www.paysdegexagglomeration.fr
DEPOT DES OBJETS
Ressourcerie à Ornex :
lundi :13h30 - 17h30, mardi au vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30 et samedi : 8h30 - 17h30
déchetterie de Saint Genis Pouilly le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
déchetterie de Péron le jeudi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
A domicile pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51

Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646
Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00
hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
Mairie de Saint Genis-Pouilly 01630
SUR RDV le 1er mardi de chaque mois
Hors vacances scolaires sur caf.fr au 3230
0810 25 01 10 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30.

Horaires du bus La Plaine-Challex : www.tpg.ch

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72

CLIC : Centre Local d'Information et Coordination gériatrique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80
<https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html>
Adoption avec les Ch'amis Gessiens :
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Aéroport de Genève renseignements divers :
GVApp

Rédaction

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Madame le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : service de la commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet www.challex.fr

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de décembre, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :

Dimanche 17 novembre